

#COVID 19 – Impacts pour les associations d’environnement

Résultats sectoriels de l’enquête du Mouvement associatif

Résultats et analyses de l’enquête « COVID 19 : Quels impacts pour votre association? » menée depuis le 20 mars par le Mouvement associatif en lien avec le RNMA et Recherches & Solidarités et qui a récolté plus de 2 500 réponses en Nouvelle-Aquitaine et 16 000 réponses au niveau national.

Précautions de lecture : il s’agit d’éléments sectoriels bruts de niveau national. On note cependant que les données nationales et régionales Nouvelle-Aquitaine sont concordantes, autorisant une extrapolation des données nationales sectorielles en Nouvelle-Aquitaine. Les chiffres clés pour le secteur sont mis en regard des chiffres régionaux Nouvelle-Aquitaine (tous secteurs).

Secteur d’activité : par souci de comparaison avec les enquêtes et données existantes, le questionnaire reprend la nomenclature de Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau dans l’enquête « Paysage associatif français ». Sont présentés ici les chiffres-clés issus de l’enquête pour le secteur ENVIRONNEMENT : défense du cadre de vie, de l’environnement, connaissance du patrimoine naturel...)

Impacts sur l’activité des associations d’environnement :

- Dans le secteur 40% des associations sont à l’arrêt contre 66% au niveau régional tous secteurs confondus.
- 52% parviennent à maintenir une petite activité, inférieure à 20% [20% dans le reste de la Nouvelle-Aquitaine].
- Les annulations ou reports d’évènements sont massifs pour le secteur : 96% des associations sont concernées [87% au régional tous secteurs] et pour 51% des associations du secteur, ils sont au cœur de leur activité.

Emploi :

- Parmi les employeurs associatifs dans le champ de l’environnement de la région, 67% ont déposé une demande de chômage partiel [même moyenne au niveau régional], 70% ont recours au télétravail [57% au régional] et 30% à l’arrêt de travail pour garde d’enfants. En fait, seulement 22% [13% au régional] ont pu maintenir un travail en présentiel [13% au régional], dans le respect des mesures préventives.

Ressources et trésorerie :

- La perte de revenus d'activités est significative pour 50% des associations du secteur [27% au niveau régional, tous secteurs confondus], avec déjà des difficultés de trésorerie perceptibles pour plus de la moitié d'entre elles : 52% [contre 25% au niveau régional].
- Des difficultés de trésorerie à très court terme : 43% des associations du secteur déclarent disposer de 3 mois ou moins de trésorerie à la date de l'enquête [24% au niveau régional global]. 28% peuvent tenir entre 3 et 6 mois, 17% déclarent disposer de plus de 6 mois de trésorerie.

Mobilisation :

- Comme dans les autres secteurs, 80% des associations d'environnement ont maintenu des liens à distance avec leurs bénévoles malgré les difficultés qui entravent leur fonctionnement.
- 38% se mobilisent pour relayer les messages officiels [48% au niveau régional global].

Besoin de soutien et d'accompagnement : les attentes sont nombreuses concernant :

- 1. *Le maintien des partenariats financiers* : 57% des associations dans le secteur, 27% tous secteurs confondus en Nouvelle-Aquitaine.
- 2. *Des facilités de trésorerie* : pour 48% des associations dans le champ de l'environnement, 21% tous secteurs confondus 25% en Nouvelle-Aquitaine.
- 3. *L'assistance et de la protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances* : c'est le cas pour 43% dans répondants du secteur contre 19% au régional global.
- 4. *La suspension de paiements courants* est un enjeu crucial pour 40% d'entre elles [contre 15% au niveau régional, tous secteurs confondus]

Qui sommes-nous ?

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est l'instance représentative des dynamiques associatives du territoire. Il est composé de 20 coordinations associatives regroupant les secteurs de l'éducation populaire, de la culture, de la jeunesse, du sanitaire et social, de la famille, du sport, de l'environnement, du tourisme social, de la justice et des droits de l'homme, de la solidarité internationale, des radios associatives etc.

Il a pour objet de :

- ✓ Promouvoir la vie associative dans sa diversité.
- ✓ Représenter le monde associatif en région.
- ✓ Favoriser la reconnaissance pleine et entière des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.



Contact

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine
72 avenue de l'Eglise romane- 33 370 Artigues près Bordeaux

nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org



@lemouvassoNA

